

# L'énergie dans la cité en Suisse romande

Autor(en): **Dufour-Fallot, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643898>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## SECTEUR COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

# L'énergie dans la cité en Suisse romande

L'énergie dans la cité propose des démarches auxquelles les communes peuvent adhérer volontairement. L'objectif est de parvenir à réaliser des économies d'énergie, d'augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et de trouver les solutions technologiques et énergétiques optimales. Avec des actions bien définies autant techniques que politiques, accompagnées par des spécialistes expérimentés, il est possible de déterminer les mesures les plus efficaces pour améliorer les processus, réduire les coûts et préserver l'environnement.

En octobre dernier, dans le cadre du programme *L'énergie dans la cité*, vingt-deux communes romandes étaient membres du *Club des Villes*, et trois d'entre elles, Neuchâtel, Lausanne et La Chaux-de-Fonds, *Cités de l'énergie*.

Plus d'un demi-million d'habitants sont concernés.

L'engagement des communes se concrétise par la signature d'une charte ou d'un contrat. La charte du *Club des Villes* marque un engagement moral ou un partenariat, tandis que le contrat vise à l'obtention du label *Cité de l'énergie*.

*L'énergie dans la cité* offre des services, en collaboration avec les services cantonaux de l'énergie. Les services de conseils, d'accompagnement ou d'information sont effectués par sept animateurs répartis sur le territoire romand. Ils sont soutenus

dans leur tâche par la mise à disposition d'outils pratiques développés par Energie 2000 et par de la formation continue. Les échanges d'informations et d'expériences sont favorisés au sein du *Club des Villes*, un lieu où l'on parle d'exemples concrets et où l'on imagine des solutions applicables dans les communes (voir «la preuve par l'exemple»). Pour encourager et concrétiser les économies d'énergie, un certain nombre de produits ou d'outils d'information sont proposés (voir page 4).

Pour plus d'informations et adresse des animateurs: *L'énergie dans la cité*, B. Dufour-Fallot, c/o Bio-Eco Conseils Le Château, 1304 Cossonay tél. (021) 861 00 97 fax (021) 862 13 25

L'objectif du secteur Collectivités publiques est de renforcer les interventions exemplaires des pouvoirs publics et leur action politique dans le domaine de l'énergie en vue d'atteindre les objectifs d'Energie 2000.

Afin de réaliser le plus grand nombre de mesures volontaires, les activités du secteur portent sur deux axes principaux: les journées d'échanges entre les autorités de la Confédération, des cantons et des communes et Energie 2000, la coordination des activités et des conditions générales; et le soutien aux communes dans différents domaines tels que la planification énergétique, l'exploitation des bâtiments et des installations de la commune et les relations publiques.

Le secteur favorise aussi la collaboration avec les autres secteurs concernés comme les secteurs Carburants, Energies renouvelables, Immobilier, etc.

Le programme *L'énergie dans la cité* est dépendant de ce secteur.



Brigitte Dufour-Fallot, Coordinatrice romande du secteur Collectivités publiques.

## ECHANGES D'EXPERIENCES

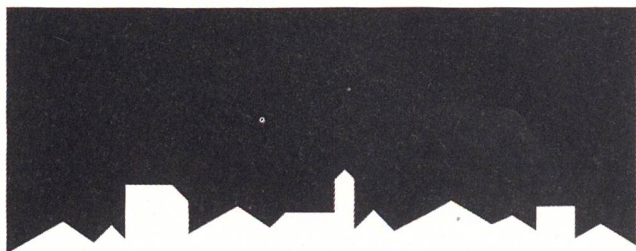
## Les séminaires du Club des Villes

Dans le cadre des échanges d'expériences entre communes, un séminaire du *Club des Villes* a eu lieu à Sion, le 9 décembre 1997 sur le thème **Energie et Pollution de l'Air**. La consommation modérée des agents énergétiques fossiles est à même de réduire la pollution de l'air et les collectivités publiques contribuent aux actions du «Forum de l'Air» valaisan. En suivant de près la consommation d'énergie des bâtiments, en aménageant le territoire de manière à utiliser rationnellement l'énergie, avec le réseau de transports notamment, ou en modérant le trafic, les communes peuvent diminuer la charge polluante de l'air.

### Economies d'énergie La preuve par l'exemple!

Le thème du premier séminaire 1998 du *Club des Villes* consiste à démontrer le potentiel d'économies d'énergie au travers d'exemples concrets qui demandent peu d'investissements.

La rencontre aura lieu à **Vevey, le 14 mai 1998**. Des mesures simples, appliquées à l'exploitation par exemple, entraînent des économies d'énergie et financières. Cette rencontre a pour but de persuader les acteurs communaux d'opter pour des mesures d'économie.



**L'énergie dans la cité**  
Les communes maîtrisent l'énergie